

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2015/71

OBJET : BASSINS VERSANTS - ACTIONS 2015 ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

ID : 033-243301264-20150701-2015_71-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 23 juin 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 23 juin 2015

La séance est ouverte

Le 1^{er} juillet 2015 de l'année deux mille quinze à 18 h 30
à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M. BOS
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	E	M. MAYEUX	Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	Mme BURTIN DAUZAN	Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	Mme EYL
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	E	Mme BOURROUSSE	Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	A	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M. BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BENCTEUX est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 3 mars 2015 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

BASSINS VERSANTS ACTIONS 2015 ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3.3 relatif à la protection et à la mise en valeur de l'environnement,

Vu la délibération n°2006/13 du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu du 03 février 2006 convenant de recruter un « technicien rivière » ;

Vu la commission Environnement du 19 février 2015,

Considérant l'avis favorable du bureau,

La Communauté de Communes de Montesquieu assure depuis le 1^{er} janvier 2006 la compétence de gestion des bassins versants du territoire. Depuis le 9 février 2015, le responsable environnement coordonne les missions du service environnement dont la gestion et l'entretien des cours d'eau. Deux techniciens rivières assurent 50 % de leur temps de travail les missions de terrain, suivi administratif et technique de la gestion des bassins versants et zones humides.

La CCM dispose des outils réglementaires nécessaires à la gestion des cours d'eau non domaniaux : une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) par bassin versant.

Les chantiers 2015 :

Pour l'entretien régulier, la CCM confie les travaux à un chantier d'insertion « entretien des milieux aquatiques » employant des méthodes douces et respectueuses du milieu (convention annuel suite à un appel à projet). Pour cela, la mission a été confiée à l'association Arcins Environnement Services. Un débardeur animal pour une durée de 5 ans assiste techniquement l'équipe de bûcherons du chantier d'insertion.

1/Saucats :

- Entretien et restauration douce sur la commune de La Brède jusqu'à la D1113.
- Fauchage des digues de bords du Saucats entre la voie ferrée et la Garonne de St Médard d'Eyrans à l'Isle saint Georges.
- Arrachage de Jussie sur Saint Médard d'Eyrans et Ayguemorte les Graves

2/Eau Blanche

- Entretien et restauration douce des berges de l'Eau Blanche en amont du bourg de Léognan
- Restauration douce du ruisseau de l'Olivier à Léognan. Intervention en étiage pour réhabiliter un passage busé aujourd'hui bouché.
- Bouturage du Barail (affluent à Léognan).
- Embâcles à retirer sur Villenave d'Ornon
- Taille des saules sur les berges de Gutteronde et bouturage sur plusieurs secteurs du cours d'eau.

3/ Gât Mort

- Restauration douce, gestion des embâcles entre les communes de Cabanac et Villagrains et Saint Morillon.
- Restauration douce sur la commune de Castres sur Gironde en amont de la RD 1113
- Restauration douce sur la partie amont de Villagrains

4/La Garonne :

- Travaux de fauche des digues de bords de Garonne sur Cadaujac
- nettoyage régulier des grilles des portes à flots de l'Estey d'Eyrans.

Les études 2015 :

- Maîtrise d'œuvre pour la réparation des digues suite aux inondations de 2014.
- AMO/Programmiste Pour la mise en place d'ouvrage de lutte contre les inondations urbaines
- Étude de dangers sur les digues du Saucats et de la Garonne. Notifiée en Décembre 2014, rendu
- Étude pour le renouvellement des DIG sur l'ensemble des bassins versant du territoire de la CCM a été lancé en décembre 2014 et se déroulera tout au long de l'année (cabinet GERE).
- Étude diagnostic de la Ponte du Gât Mort sur la Commune de Beautiran
- Etude de maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'un bassin écrêteur de crue sur le ruisseau des Rosiers

Marché de prestation

- Marché de travaux pour la réparation des digues du bords de Garonne (suite de la Maîtrise d'œuvre pour la réparation des digues suite aux inondations de 2014)
- Marché de travaux de construction du bassin écrêteur de crue sur le ruisseau des Rosiers
- Acquisition de matériel type sac, sables, toile coco... pour la lutte contre les inondations
- Marché de travaux de réparation et amélioration des portes à flots de l'Isle Saint Georges et de l'Estey d'Eyrans (sécurisation des ouvrages).

Acquisition foncière:

- Acquisition des parcelles pour la construction d'un bassin écrêteur sur le ruisseau des Rosiers.

Les activités régulières des techniciens rivières sont :

- Veille réglementaire.
- Mission de surveillance de l'ensemble des bassins versants du canton de La Brède.
- Suivi et réception des chantiers.
- Participation à l'élaboration du budget, rédaction des marchés d'appel d'offres et demandes de subvention.
- Contacts réguliers avec les partenaires (association de pêche, ONEMA, Fédération départementale de pêche, propriétaires riverains de cours d'eau, IRSTEA, Réserve Naturelle géologique de Saucats La Brède...)
- Assistance technique et veille sur les problématiques d'inondations.
- Travail de communication via l'élaboration de documents à l'attention des administrés ou de réunions publiques.

Les techniciens rivières sont à la disposition des Maires pour les accompagner dans toute problématique hydraulique, piscicole ou réglementaire concernant les cours d'eau et zones humides du territoire.

	Conseil Général Gironde	Conseil Régional Aquitaine	Agence de l'Eau Adour Garonne	Auto Financem ent	Total
Frais d'investissement	240,00 €		720,00 €	240,00 €	1 200,00 €
%	20 %		60%	20%	

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

1°) **Décide** la conduite de ces opérations permettant d'assurer et promouvoir la conservation quantitative et qualitative ainsi que l'amélioration du patrimoine hydraulique de ces milieux aquatiques.

2°) **Sollicite** les soutiens correspondants auprès du Conseil Général de la Gironde, du Conseil Régional d'Aquitaine, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de tout autre partenaire potentiel.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 1^{er} juillet 2015
Le Président
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement


